



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nos organisations syndicales dénoncent la conduite et les méthodes du dialogue social menées par la direction des ressources humaines de la Ville de Marseille.

Aujourd'hui, le Comité Social Territorial qui devait valider les énièmes propositions de réorganisation de l'Administration en vue du prochain Conseil Municipal de décembre a été ajourné faute de quorum du collège des représentants du personnel.

Il va donc être reporté et les dossiers seront certainement validés sans l'avis des représentants du personnel.

Notre désaccord profond avec l'Administration reste entier quant à la conduite du dialogue social.

Notre rôle consistant à apporter dans certains cas une contre-proposition ou des aménagements tenant compte des retours des agents concernés n'est, en pratique, jamais considéré.

Sur le CST de ce jour, les élus et élus de nos organisations auraient voté « contre » 95 % des dossiers présentés.

Pour certains ils étaient imprécis, d'autres incompréhensibles ou inapplicables et pour beaucoup inégalitaires et inéquitables pour les agents. Ils sont restés en l'état malgré nos nombreuses remarques.

Une modification sur un dossier a même été proposée à des agents d'un service la veille à 18h sans que les élus et élus CST en soit informés.

Un bel exemple du manque respect de la réglementation et des représentants du personnel, illustrant l'état d'esprit du « *quoi qu'il en coûte, il faut que ça passe* » que nous dénonçons depuis plusieurs CST déjà.

Vous comprendrez donc que malgré les effets d'annonces de la Municipalité et la motivation des agents, beaucoup trop de services municipaux n'arrivent pas à délivrer un service public de qualité auquel toutes les Marseillaises et tous les Marseillais ont droit.

**Pour ces raisons et bien d'autres, les représentants du personnel  
élus au CST qui luttent pour l'intérêt des agents  
n'ont pas siégé le 27/11/2024**

Contacts

FSU : 04 91 89 09 78

CGT : 06 32 87 17 72

Ensemble CFE/CGC – CFTC : 06 99 59 80 34